

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 27 janvier 2014 à 20h00 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Absence motivée : Claude Joubert et Michel Bergeron.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion – Règlement concernant la rémunération des élus municipaux.
5. Adoption des salaires 2014.
6. Prime des chefs pompiers pour 2014.
7. Changement de titre pour madame Mireille Dupuis.
8. Demande de subvention au PIQM-MADA pour le projet de construction d'un accès pour personnes à mobilité réduites.
9. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 20h00.

2014-01-027

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2014-01-028

Avis de motion – Règlement concernant la rémunération des élus municipaux..

Avis de motion est par la présente donné par Jean-Yves Pagé de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement relatif au traitement des élus municipaux.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le conseiller Serge Gauthier se retire de son siège à 20h03.

2014-01-029

Adoption des salaires 2014.

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

QUE le salaire annuel de la directrice générale soit de 51 240.80 \$;

QUE les salaires des employés pour l'année 2014 soient augmentés de :

- Daniel Bisson, inspecteur municipal : 4.54 %
- Mireille Dupuis, commis : 4.54 %
- Hélène Lalonde, inspecteur municipal adjoint : 4.54 %
- Pierre Villeneuve, inspecteur en bâtiment : 4.54 %
-

QUE le salaire à taux horaire des employés de la bibliothèque soient de :

- Responsable de bibliothèque : 12.50 \$

QUE le salaire des pompiers soit majoré de 1 %;

QUE le salaire horaire du capitaine soit de 19.00 \$;

QUE le salaire horaire des pompiers non formés soit de 12.00 \$;

ET QUE le salaire horaire de formation soit de 12.00 \$

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le conseiller Serge Gauthier réintègre son siège à 20h06.

2014-01-030

Prime des chefs pompiers pour 2014.

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu :

QUE la prime des chefs pompiers, pour l'année 2014, soient 4 211.13 \$ par année pour Monsieur Daniel Bisson et 736.96 \$ par année pour Monsieur Claude Joubert, le tout effectif à compter du 1^{er} janvier 2014;

Adopté à l'unanimité.

2014-01-031

Demande de subvention au PIQM-MADA pour le projet de construction d'un accès pour personnes à mobilités réduites.

ATTENDU QUE la salle communautaire est utilisée mensuellement par plus de 180 personnes de l'Âge d'Or pour des activités;

ATTENDU QU' il y a de la danse au moins deux fois par semaine;

ATTENDU QUE le local d'Âge d'Or est situé dans notre bâtiment;

ET QUE la construction de l'accès permettrait aux personnes âgées à mobilité réduite de fréquenter et côtoyer d'autres personnes;

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett accepte d'investir 20 000.00 \$, soit 20% du coût total du projet de construction d'un accès pour personnes à mobilités réduites;

Province de Québec
Municipalité de Fassett

ET QUE le conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale ou le maire à signer tous documents faisais l'objet d'une demande de subvention au PIQM-MADA.

Adopté à l'unanimité.

2014-01-032

Changement de titre pour madame Mireille Dupuis.

ATTENDU QUE madame Mireille Dupuis est à notre emploi depuis 4 ans;

ATTENDU QUE le titre de commis ne convient plus pour les tâches qu'elle accomplit;

ATTENDU QU' elle prend de l'expérience;

ET QUE la charge de travail est de plus en plus grandissante;

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett accepte que madame Mireille Dupuis change de titre de commis pour celui de secrétaire administrative.

Adopté à l'unanimité.

2014-01-033

Levée de l'assemblée

20h10 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Président d'assemblée

Diane Leduc
Directrice générale